

POINT DE SITUATION

24 MARS
2020

NOMBRE DE PERSONNES CONTAMINÉES : 57 (+4)

A ce jour 57 cas de Coronavirus COVID-19 ont été confirmés dont 6 (-1) hospitalisés en réanimation.

> LES PROFILS

- Sur les 57 personnes, il y a 27 femmes et 30 hommes
- 12 personnes sont âgées de 15 à 44 ans
- 32 personnes ont entre 45 et 64 ans
- 9 personnes sont âgées de 65 à 74 ans
- Et 4 personnes ont plus de 75 ans

Une notion d'exposition dans une zone ou un lieu à risque a pu être mise en évidence pour une grande partie des cas et il y a, à ce jour, peu de transmissions secondaires locales. Les investigations sont toujours en cours.

Toutefois, il est important de rappeler que du fait de la difficulté de l'identification et de la confirmation biologique de l'ensemble des personnes présentant des symptômes grippaux, ces chiffres sous-estiment probablement le nombre de cas réels de porteurs du COVID-19 en Martinique.

> STADE 3 EN MARTINIQUE

La Martinique passe en stade 3 de l'épidémie, avec des aménagements particuliers adaptés à la situation du territoire. Ces aménagements se traduisent par des mesures spécifiques.

Dans les établissements de santé

Une véritable filière hospitalière s'est mise en place :

- **Un filtre est désormais mis en œuvre à l'entrée** avec une désinfection obligatoire des mains et une prise de température pour l'ensemble des personnes se rendant sur le site. Un justificatif de passage sera demandé.
- **Les visites sont interdites** dans tous les établissements de santé et notamment les maternités où les femmes

enceintes sont particulièrement fragiles.

- **Un double circuit d'entrée aux urgences** est mis en place :
 - > Un circuit pour les patients COVID 19
 - > Un autre circuit « urgence classique » avec un filtre effectué à l'entrée. La population peut s'y rendre sans craindre d'être en contact avec des cas possibles de COVID-19.
- Actuellement 24 lits de réanimation sont dédiés aux patients COVID-19. L'ARS, en accord avec le CHUM, a organisé la mobilisation de **68 lits de réanimation** COVID 19 sur le seul site de Pierre Zobda Quitman. Tout est mis en œuvre pour augmenter encore les places disponibles en réanimation.
- Par ailleurs, **plus de 150 lits de médecine** ont été identifiés pour les patients COVID-19.

Un partenariat public / privé

- En cas de tension, la Clinique Saint-Paul est prête à intervenir en relais des équipes hospitalières.

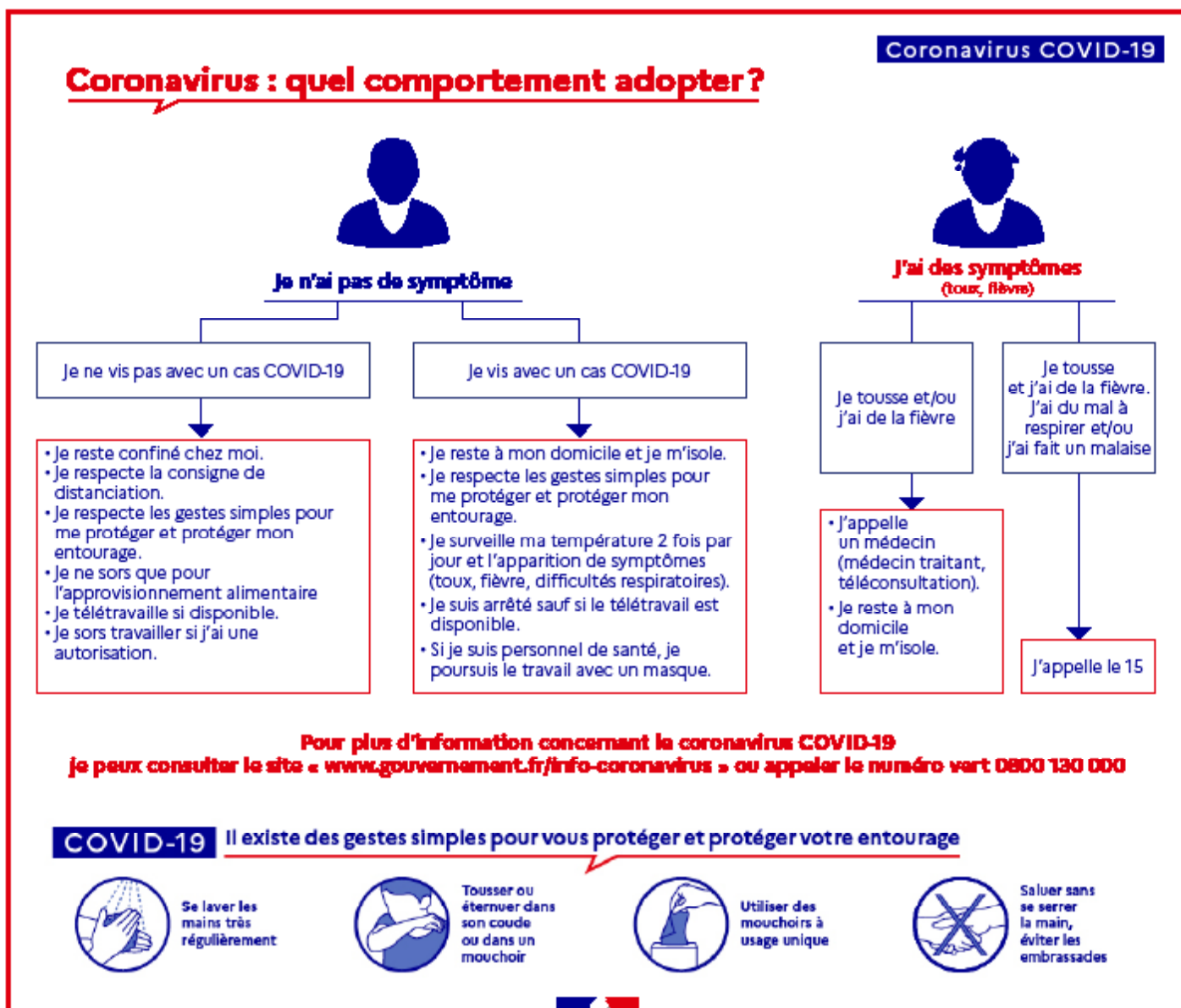
Pour les EHPAD et les personnes âgées

- **L'interdiction des visites en EHPAD est maintenue**
- Les résidents sont désormais **confinés en chambre**
- Le lien est maintenu pour les personnes âgées isolées avec les services de la Collectivité Territoriale de Martinique
- La distribution des repas à domicile continue dans le strict respect des protocoles d'hygiène et de sécurité.

CORONAVIRUS COVID-19 : CONDUITES À TENIR

En cas de symptômes (toux, fièvre) qui font penser au COVID-19 :

- En l'absence de signes de gravité : contacter le médecin traitant. A défaut, les permanences de soin ou les solutions de télémédecine sont utilisables. Après contact médical, les solutions de téléconsultations doivent être favorisées, selon les situations.
- En cas de signes de gravité (malaise, difficultés respiratoires) : appel du SAMU-centre 15.



> LES URGENCES DENTAIRES

- Une **permanence téléphonique est assurée tous les jours** de 8h à 13h au 05 96 61 43 50.
- A ce numéro, le patient sera dirigé, par un chirurgien-dentiste régulateur, vers le praticien d'astreinte en fonction de l'urgence du cas.
- En dehors des horaires : appel du SAMU-centre 15.